

Il est en effet déplorable que des catholiques se croient permis d'approuver et même de louer une loi opposée à tout principe de vraie liberté, contraire à tout sens de la justice, une loi que le Chef de l'Eglise a solennellement condamnée. Aussi avez-vous sagement agi en mettant en garde les fidèles de votre diocèse contre des idées si pernicieuses et en blâmant une conduite inqualifiable surtout dans un pays où l'esprit religieux est si profondément enraciné et où, grâce à Dieu, la liberté religieuse est chose sacrée.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement et de ma sincère affection en J.-C.

DIOMEDE FALCONIC,

Arch. de Larisse,

Délégué apostolique.

Pèlerinage à Rome

(1) On organise actuellement, aux Etats-Unis, un pèlerinage à Rome, divisé en trois sections, lesquelles partiront de New-York, respectivement, le 1er, le 5 et le 10 juillet prochain. Prix du voyage, toutes dépenses comprises, \$ 470, pour visite de l'Italie, de la Suisse et de la France. Le Très Révérend E.-H. Porcile, des Pères de la Merci, sera le directeur du pèlerinage. — Les personnes désireuses de prendre part à ce pèlerinage, devront s'adresser à lui, sous le plus court délai, à l'adresse: 1875 Broadway, Brooklyn, N. Y.

Bibliographie

LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR. LE DOGME, LA PRATIQUE, par l'abbé P. Lejeune, chanoine honoraire, aumônier du pensionnat des Frères à Reims. (In-12 écu; prix: 1 fr. 25. Paris, P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette.)